

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 74 (1965)
Heft: 3

Artikel: Précandidates à une école d'infirmières?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

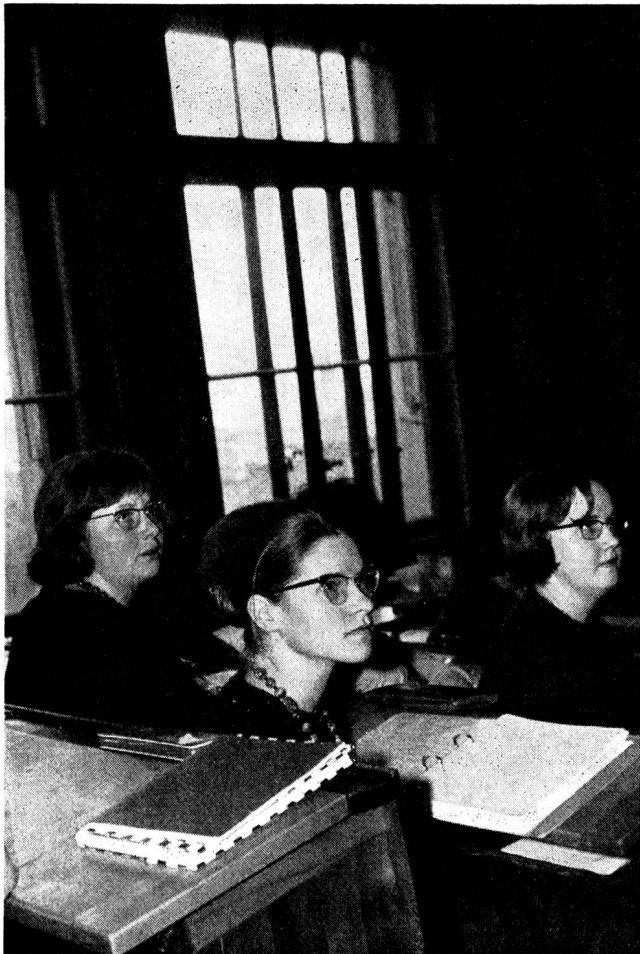
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Précandidates à une école d'infirmières?

Il y a quelque deux ans, le directeur de l'Ecole professionnelle de jeunes filles de la ville de Berne prenait une initiative des plus heureuses, en lançant un « cours préparatoire pour précandidates à une école d'infirmières » d'une durée de six mois.

L'école professionnelle de jeunes filles, de son nom original « Die Frauenschule der Stadt Bern », organise tout à la fois des cours professionnels — couture, mode, travaux manuels —, des cours obligatoires et libres d'économie domestique, forme des éducatrices de homes, donne « l'Ecole des parents » qui dépendent, les uns et les autres des directions de l'économie publique, de l'instruction, de l'assistance sociale et des affaires sanitaires.

Pour qui ces cours nouveaux, uniques en leur genre en Suisse?

Pour les jeunes filles qui, souhaitant entreprendre des études d'infirmières, ont pris contact déjà à cet effet avec une école, présentent les aptitudes requises mais ne bénéficient en revanche pas d'une préparation scolaire suffisante pour satisfaire aux exigences du programme théorique.

Ces « précandidates », généralement, n'ont suivi que l'école primaire obligatoire ou si elles ont fré-

quenté l'école secondaire, il y a estime-t-on, trop longtemps de cela. Elles doivent « rafraîchir » leurs connaissances, réapprendre à apprendre.

Bien souvent, ce n'est pas faute de goût pour l'école qu'elles ont quitté celle-ci le plus tôt possible mais parce qu'il leur fallait gagner leur vie rapidement ou aider à la maison.

M. O. Michel, le dynamique directeur de l'Ecole féminine de la ville de Berne, est un pédagogue au vrai sens du mot et puis il aime la jeunesse.

— *C'est notre devoir à tous que d'ouvrir à nos adolescents la voie d'une profession qu'il exerceront avec talent. De par sa nature, la jeune fille désire se rendre utile, se consacrer à son prochain. Il est de nombreuses jeunes filles qui feraient d'excellentes infirmières mais ne sont pas prêtes à entrer dans une école et à suivre son enseignement pour n'avoir pu, pour diverses raisons, fréquenter une école secondaire. Souvent, ce sont des jeunes filles de milieu modeste ou venant de la campagne.*

Or, l'on ne saurait faire grief aux écoles d'infirmières qui refusent telle ou telle précandidate parce que son bagage scolaire est jugé insuffisant, alors même que la pénurie de personnel soignant est alarmante. C'est en fait éviter à cette jeune fille des déceptions futures.

— *M. Michel, l'idée de ce cours vous est-elle venue « tout à coup », il y a deux ans?*

— *Non, en fait elle a mûri tout doucement, au fur et à mesure que je recueillais des expériences à l'Ecole, car voyez-vous, je répète après Pestalozzi que « la tête, la main et le cœur sont les trois forces fondamentales de l'homme qui doivent se compléter, bien que le cœur tienne la première place car l'amour y trouve sa source ». De même, doit-on éviter de surestimer l'intellectualité au détriment des qualités de cœur de l'individu.*

Et le danger existe, — précise-t-il — dans notre pays comme d'une manière générale en Occident, de surestimer les capacités intellectuelles de candidates à diverses professions.

Qu'on me comprenne bien cependant: Je ne sous-estime nullement l'intelligence, une future infirmière par exemple doit être intelligente mais il est des adolescents qui se développent lentement et ainsi cette jeune fille qui n'aurait rien compris à la physique ou à la chimie à l'âge de quinze ans, se passionne pour l'étude de ces branches, maintenant qu'elle a vingt ans...

Il en est d'autres dont l'intelligence ne se développe qu'en relation avec l'exercice d'une tâche pratique. Ce sont les individus du type « pratique » dont les forces prennent corps organiquement, harmonieusement et naturellement.

D'autres adolescents ne peuvent poursuivre l'école parce que vivant dans des régions trop éloignées d'un centre. Certains doivent aider leur mère à élever les nombreux petits frères et sœurs.

Notre pays, heureusement, dispose d'un important réservoir d'adolescents bénéficiant de cette santé

morale et physique qui en fera des adultes utiles à notre société si nous leur fournissons les moyens de s'instruire.

Il est aussi des jeunes qui sont demeurés de mauvais élèves primaires parce qu'ils ont manqué d'affection et d'encouragements. Il suffit pour faire naître leurs dispositions souvent cachées ou refoulées d'un bon pédagogue intervenant au bon moment.

M. Michel, toutefois, ne veut pas avoir le seul mérite de l'initiative bernoise.

Cette idée, qu'il nourrissait depuis quelques années, a pris une forme plus définitive lorsqu'une monitrice de l'Ecole d'infirmières du Lindenhof, à Berne, enseignant à l'Ecole professionnelle, lui fit une proposition qui la rejoignait. Alors, il se mit au travail, élabora le programme d'un cours de six mois, prit contact avec la direction des affaires sanitaires du canton de Berne. Quelques mois plus tard, déjà, le « projet » pouvait se réaliser.

— *Voyez, comme les Bernois savent parfois agir rapidement...*

Ainsi le premier cours pour précandidates aux écoles d'infirmières put-il débuter en été 1963. Il fut suivi de deux autres cours en 1964. Les quatrième et cinquième — deux cours parallèles — groupant 47 élèves, ont débuté en automne 1964, et se sont terminés à fin mars 1965. Plus de 100 jeunes filles ayant suivi les trois premiers cours sont actuellement élèves-infirmières dans quatre différentes écoles du canton de Berne et quatre écoles des cantons de Lucerne, de Zurich, de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne. Car bien vite l'existence des « cours préparatoires » se répandit au-delà des frontières du canton de Berne. Jusqu'ici, l'Ecole bernoise n'a pas refusé les candidates venues d'autres cantons et qui représentent environ un cinquième de l'effectif total mais elle ne saurait, avec le temps, servir « d'école nationale ». D'ores et déjà, l'organisation de deux nouveaux cours parallèles est prévue pour cet été.

Les élèves sont toutes annoncées par une école d'infirmières, ce qui garantit qu'elles ne suivent pas le cours préparatoire « comme cela, pour voir et faire quelque chose... »

Jusqu'ici, l'on n'a enregistré que quelques rares défections presque inévitables.

L'âge moyen des élèves? Entre 19 et 20 ans.

Nous avons passé une heure dans une classe où vingt jeunes filles se passionnaient pour une leçon de biologie. Puis dans une autre, où elles montraient un intérêt plus que manifeste pour leur heure de physique. Dans une troisième enfin, nous les avons

vues s'appliquer avec une parfaite attention à l'étude des préfixes grecs et latins à l'usage de la terminologie médicale.

Trois des 38 heures hebdomadaires prévues au programme qui, outre les branches citées, comporte encore: trois heures de chimie, trois heures de mathématiques, huit heures d'allemand, quatre de français, deux d'italien, des heures de chant, de culture générale, d'histoire civique.

Interrogées, les anciennes comme les nouvelles se déclarent ravies de ce cours. Il fut même parmi elles, une jeune fille qui ayant suivi et terminé l'école secondaire de la ville de Berne — et le niveau de celle-ci est connu! — déclara avoir « quand même » appris un tas de choses nouvelles pendant ces six mois.

L'avis des écoles ayant actuellement en mains d'ex-précandidates ayant passé par la « Frauenschule »? Très favorable aussi. Les jeunes filles y ont appris à s'exprimer devant un auditoire, à rédiger un compte rendu; elle ont acquis l'assurance qui parfois leur manquait, leur horizon s'est élargi. En bref, une expérience pleinement réussie et concluante.

Ce programme du cours, tel que nous l'avons esquissé plus haut, paraît tout simple. Que de travail toutefois a demandé son élaboration! M. Michel l'a mis au point en demandant l'avis des principaux intéressés: les directrices d'écoles d'infirmières, la Croix-Rouge suisse, les membres de son corps enseignant.

Photos E. Düblin



Une leçon de physique: quelle aventure passionnante... Au fur et à mesure que ces jeunes filles améliorent leurs connaissances, elles voient aussi s'élargir leur horizon, découvrent les richesses et les ressources insoupçonnées de l'étude.



La facilité avec laquelle les élèves du « cours préparatoire pour précandidates aux écoles d'infirmières » assimilent une matière toute nouvelle pour elles — ici la biologie — est étonnante. Et les résultats notés jusqu'ici lors des trois cours qui déjà ont eu lieu à Berne, sous les auspices de l'Ecole professionnelle de jeunes filles, sont là pour attester que leur programme général a été judicieusement conçu, en fonction du niveau scolaire des élèves et que le corps enseignant a su adopter la méthode adéquate.

Chacune des branches prévues a fait l'objet d'un autre programme, de détail celui-ci où rien n'a été laissé au hasard.

Actuellement, une communauté de travail groupant trois représentantes d'écoles et des délégués du canton et de la ville de Berne, discute le programme prévu par les professeurs et supervise l'enseignement en commun avec la direction de l'Ecole professionnelle. Les directrices d'écoles qui ont adressé des précandidates au cours viennent les trouver de temps en temps et suivent leur travail, cette prise de contacts permettant de nouveaux échanges de vue avec le corps enseignant.

— *Et sur le plan pratique maintenant. Vous nous avez dit tout à l'heure, Monsieur le Directeur, que la plupart des élèves du cours préparatoire proviennent de milieu modeste mais à notre connaissance, ce cours n'est pas gratuit?*

— *Non, sa taxe est de Fr. 165.— étant entendu bien sûr que certaines élèves peuvent obtenir une bourse d'étude.*

— *Et encore. Ces jeunes filles habitent généralement hors de Berne. Comme s'arrangent-elles, pour vivre, lorsqu'elles ne peuvent regagner leur foyer le soir?*

— *Sur les 47 élèves actuellement inscrites aux deux cours parallèles, 23 vivent dans leur famille, 4 à Berne même, les 19 autres dans les environs. 4 ont loué une chambre dont elles acquittent le loyer en travaillant, soit en gardant les enfants deux demi-jours par semaine. 11 autres vivent en chambre aussi mais payent leur location, 9 logent gratuitement chez des parents et connaissances.*

Un fait à relever: 13 d'entre-elles ont gagné elles-mêmes la somme qui leur permet de suivre le cours et de subvenir à leurs besoins!

C'est pourquoi l'on estime qu'avec le temps, la fréquentation du cours devrait être gratuite, comme tout autre scolarité. Chaque citoyen de notre pays n'a-t-il pas intérêt à ce que nous disposions d'un nombre suffisant d'infirmières?

— *Et le cours terminé?*

— *A la fin du cours, les élèves se voient décerner une attestation cantonale, et les professeurs établissent,*

à l'intention de l'école, un rapport faisant état des prestations des candidates et nous donnons notre préavis: « recommandée, recommandée plus ou moins, non-recommandée ». Il s'agit bien sûr d'un simple conseil, la décision finale incombe au dernier ressort à l'école.

En conclusion, nous ne sommes qu'au début d'une expérience vieille d'un peu plus de deux ans seulement. Nous devons tendre sans cesse à une amélioration toujours possible, ne serait-ce que sur le plan de l'espace vital, les salles de cours étant insuffisantes actuellement.

— Envisage-t-on prolonger la durée du cours?

— *On en parle, beaucoup d'élèves elles-mêmes le souhaiteraient. Mais ici se pose à nouveau le problème financier. Cela ne devrait pas être à leurs frais.*

Un vœu encore pour terminer: jusqu'ici, le canton de Berne, qui subventionne le cours, s'est montré fort généreux et magnanime en acceptant d'autres Confédérées mais tous les milieux intéressés souhaitent vivement que des cours similaires soient organisés à l'intention de futures élèves-infirmières dans d'autres cantons, étant entendu que, pour demeurer fidèles à nos traditions nationales, chaque région les mettent sur pied en tenant compte du caractère et des besoins locaux. Ainsi à Genève, connaît-on déjà la « Section à orientation biologique » dépendant de l'Ecole secondaire, dont la fréquentation sert de préparation à la profession d'infirmière et de laborantine.

